



Une démarche participative

La politique touristique communale, présentée dans ce document est la synthèse d'une réflexion initiée par le Conseil communal et menée à bien par une commission composée des principaux acteurs touristiques de Vercorin.

Sur la base d'une enquête menée au cours de la saison hivernale 2005-2006 auprès des résidents et des hôtes de Vercorin, les commissaires, d'entente avec l'Autorité, ont dressé un inventaire des priorités touristiques et établi un catalogue de mesures concrètes et souhaitables.

Malheureusement, tous les projets ne peuvent pas être pris en considération, quand bien même ils revêtent un intérêt certain pour Vercorin.

En conséquence, cette démarche participative a permis de dégager une volonté touristique commune, à court et moyen terme que le Conseil communal a aussi fait sienne.



Le Conseil communal remercie les personnes, citées ci-dessous, qui ont accepté de s'investir pour établir cette politique touristique communale.

- Arnaldo Corvasce
- Dany Perruchoud
- David Hitter
- Eric Balet
- Frank Wagemakers
- Gérard Eyer
- Jean-François Neuhror
- Jean-Luc Bétrisey
- Jean-Marc Béguin
- Marielle Balet
- Vivian Mottet

www.chalais.ch



UNE STRATEGIE POUR L'AVENIR DU TOURISME A VERCORIN

vercorin  SIERRE-ANNIVIERS
VALAIS WALLIS
SWITZERLAND
www.vercorin.ch

Septembre 2006

Une politique touristique dynamique, gage de succès

Constat

Vercorin dispose de nombreux leviers ou atouts susceptibles de contribuer au développement de son économie.

Il s'agit :

- de sa nature et de son paysage;
- de sa qualité de vie, de sa tranquillité, de son ensoleillement, de sa sécurité;
- de son authenticité et son harmonie architecturale;
- de son patrimoine;
- de sa proximité avec la plaine;
- de sa clientèle fidélisée;
- de ses infrastructures;
- de ses remontées mécaniques;
- de son offre sportive hivernale et estivale;
- de ses animations;
- de ses acteurs touristiques;
- d'une offre régionale variée et attractive.

Pour assurer sa pérennité, Vercorin doit s'efforcer de satisfaire, en priorité, les exigences :

- de sa clientèle actuelle, de leurs familles et de leurs amis;
- des touristes avides de nature, de calme et d'authenticité;

et chercher à se développer en attirant de nouveaux clients susceptibles de partager les mêmes valeurs que sa clientèle prioritaire.

Une vision claire, une volonté forte

Projetons-nous dans l'avenir et regardons Vercorin...

"Grâce à la volonté du Conseil communal, Vercorin est un village touristique connu, apprécié et recherché pour son authenticité, sa qualité de vie, son patrimoine et ses richesses naturelles. Il offre des prestations reconnues dans un cadre convivial et chaleureux. Sous l'autorité du Conseil communal, tous les acteurs touristiques définissent en commun les objectifs à atteindre et s'engagent à les réaliser dans un esprit de solidarité villageoise."

Trois priorités pour réussir

Pour concrétiser sa vision, le Conseil communal a choisi trois lignes directrices prioritaires

1. Le "Village"

Le Conseil communal affirmera davantage encore le rôle du village touristique de Vercorin en mettant en valeur son patrimoine existant et ses richesses naturelles. Il veillera au maintien du patrimoine bâti et portera un regard attentif au développement harmonieux des futurs projets immobiliers, en cherchant notamment à établir un juste équilibre entre résidences principales, résidences secondaires et lits affectés à la location. Il vouera une attention particulière aux problèmes liés à la circulation automobile et s'efforcera de faire du village une zone partiellement piétonnière.

2. La "Nature"

Le Conseil communal soutiendra des projets en lien étroit avec la nature, notamment les réalisations dans le domaine de l'agro-tourisme. Les alpages, les chemins de randonnées, les bisses, et surtout le vallon de Réchy forment un capital nature que le Conseil communal entend préserver. Nos forêts sont aussi des invitations à la détente, elles participent à l'offre d'un paysage exceptionnel et attractif. Le Conseil communal favorisera donc le maintien de cet environnement précieux et envié.

3. Les "Loisirs"

Le Conseil communal appuiera les activités de loisirs qui répondront non seulement aux espérances d'une clientèle exigeante qui recherche le bien-être et apprécie les plaisirs gourmands mais aussi, aux attentes d'un public jeune et dynamique. Le Conseil veillera à améliorer la liaison avec la plaine. Cette proximité est un atout important, non seulement pour favoriser la découverte réciproque des produits de notre terroir, mais également pour faciliter l'accès à l'offre de loisirs régionale qui vient enrichir et compléter les propositions locales.